Dans une déclaration à la MAP en marge du Salon international des dattes (8-11 novembre), il a souligné que la femme rurale a été au centre de ces projets compte tenu des conditions de pauvreté dont souffre cette catégorie.

Ces projets concernent notamment l'amélioration des revenus des agriculteurs et l'accès aux services sociaux, a ajouté le coordinateur national, rappelant que le POT a oeuvré, au cours des dernières années, pour la promotion de la condition de la femme rurale à travers l'encadrement et la formation ainsi que l'encouragement et l'appui des coopératives de femmes et des activités génératrices de revenus.

Des pas importants ont été franchis à travers ce programme, notamment la mise en place de chaînes de production visant la promotion des produits du terroir en vue de les commercialiser dans les marchés national et étranger, a-t-il conclu.

Source: http://fr.allafrica.com/stories/201211131271.html